



CERTIFICAT D'EXAMEN  
N° 97.00.262.003.1 DU 15 DECEMBRE 1997

## Banc TAXITEST pour taximètres

LE PRESENT CERTIFICAT D'EXAMEN EST PRONONCE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 MODIFIE RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE, DU DECRET N° 78-363 DU 13 MARS 1978 MODIFIE REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : TAXIMETRES ET DE L'ARRETE DU 21 AOUT 1980 MODIFIE RELATIF A LA CONSTRUCTION, A L'APPROBATION DE MODELE, A L'INSTALLATION ET A LA VERIFICATION PRIMITIVE DES TAXIMETRES.

### FABRICANT

Société Transforce Industrie, Parc d'Activité de la Verdrière, 13880 Velaux.

### CARACTERISTIQUES

Le banc TAXITEST pour taximètres permet la détermination du coefficient caractéristique  $w$  des véhicules (en tr/min ou en imp/km suivant le mode du signal de sortie) et le contrôle du taximètre installé sur entraînement horaire et kilométrique.

#### 1 - Eléments constitutifs du banc

##### 1.1 - Ensemble mécanique (voir schéma n° 6497-1)

Il est constitué d'un support, destiné à être fixé au sol, sur lequel repose deux modules, l'un fixe, l'autre mobile.

Chaque module est constitué de deux poulies à gorges entraînant une courroie de type Poly V à 50 dents. Chaque courroie est destinée à recevoir les roues motrices du véhicule. Le déplacement du module mobile permet d'adapter le banc aux différentes largeurs de voies des véhicules.

Les poulies motrices de ces deux modules sont rendues solidaires par l'intermédiaire d'un cardan télescopique de course égale à 300 mm.

Sur le côté extérieur de la poulie motrice du module fixe et sur l'axe de cette poulie est placé un codeur délivrant 30 impulsions par tour.

##### 1.2 - Ensemble électronique (voir schéma n° 6497-2)

Il se compose d'une valise et d'un micro-ordinateur.

Dans la valise sont rassemblés, en face avant, les différentes prises de raccordement, les voyants et une imprimante, et à l'intérieur, une carte d'alimentation, un transformateur et une carte contrôleur.

Le micro-ordinateur modèle Workabout de la Société PSION, connecté à la valise, contient le logiciel du banc. Il fait fonction de dispositif indicateur du banc. Muni d'un clavier alphanumérique, il permet un dialogue interactif avec l'utilisateur, et la mémorisation des caractéristiques du véhicule et des paramètres des différents contrôles.

#### 2 - Fonctionnement du banc

##### 2.1 - Réglage du banc

L'opération de réglage du banc permet de contrôler, et éventuellement de modifier, les paramètres de fonctionnement du banc.

Cette opération consiste à déterminer de façon automatique le coefficient caractéristique d'un véhicule sur une piste de 100 mètres au moyen d'un codeur de 200 imp/tr placé sur une roue motrice, puis à passer le même véhicule sur le banc afin de déterminer la constante de fonctionnement du banc (valeur en mètres de l'impulsion du banc) sachant que le nombre d'impulsions émises par le codeur de roue doit être le même pour un déplacement de 100 mètres effectué sur la piste ou simulé sur le banc.

##### 2.2 - Détermination du coefficient $w$

Les roues motrices du véhicule étant placées sur les courroies des deux modules, le micro-ordinateur calcule le coefficient du véhicule à partir d'une part du nombre d'impulsions émises sur un



parcours fictif de 100 mètres par le codeur du banc (30 imp/tr) et d'autre part :

- le nombre d'impulsions émises par un codeur à 200 imp/tr placé sur la sortie de boîte de vitesses si celle-ci est à sortie mécanique,

ou

- le nombre d'impulsions émises par la sortie de boîte de vitesses électrique ou celle du calculateur ABS.

Le parcours fictif de 100 mètres est déterminé par le banc à partir de sa propre constante de fonctionnement.

### 2.3 - Contrôle du taximètre

Lorsque le taximètre est installé sur le véhicule, le micro-ordinateur permet, par déclenchement manuel, le contrôle des chutes horaires par la mesure du temps et le contrôle des chutes kilométriques par la mesure de la distance parcourue, et ce sur un nombre de chutes et des valeurs de chutes programmées à l'avance.

Les résultats sont donnés directement par le micro-ordinateur du banc dans lequel on aura préalablement mémorisé les données tarifaires d'essais.

### 3 - Logiciel de fonctionnement

(voir schéma synoptique n° 6497-5)

Le logiciel du banc comporte un menu principal et un menu secondaire donnant accès à toutes les fonctions du banc. Après toute opération, les résultats affichés sur l'indicateur peuvent être imprimés à la demande. La version de ce logiciel qui porte la référence 1.2 s'affiche sur l'indicateur à chaque mise en service du micro-ordinateur.

Les caractéristiques d'utilisation du banc sont les suivantes :

- vitesse maximale : 40 km/h,
- largeur des bandes de roulement : 235 mm,
- largeur de voies des véhicules : 1 300 à 1 600 mm.

### SCELLEMENTS

La valise de ce banc reçoit un scellement à la marque des essais partiels interdisant l'accès à la carte contrôleur.

### CONDITIONS PARTICULIÈRES DE SUIVI

Le détenteur du banc doit procéder au réglage de son banc au moins une fois tous les trois mois,

dans les conditions définies à la rubrique 2.1 du paragraphe «Caractéristiques» du présent certificat d'examen. Il conserve la trace de cette opération, et en particulier, la date et la valeur de la constante de fonctionnement du banc (en m/imp).

### INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Chaque banc porte sur le support de l'ensemble mécanique et sur la valise contenant l'ensemble électronique une plaque d'identification portant les mentions suivantes :

- Nom du fabricant,
- Référence du modèle,
- Numéro de série du banc,
- Année de fabrication,
- Numéro et date du présent certificat d'examen,
- Vitesse maximale d'utilisation du véhicule sur le banc.

### VALIDITE

Le présent certificat d'examen a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

### DEPOT DE MODELE

Les plans et schémas sont déposés à la sous-direction de la métrologie et à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de Provence-Alpes-Côte-d'Azur sous la référence DA 22.148, et chez le fabricant.

### ANNEXES

Schéma de l'ensemble mécanique n° 6497-1.

Photographie de l'ensemble électronique n° 6497-2.

Photographies du banc complet n<sup>os</sup> 6497-3 et 4.

Schéma synoptique du logiciel n° 6497-5.

POUR LE SECRETAIRE D'ETAT A L'INDUSTRIE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,  
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

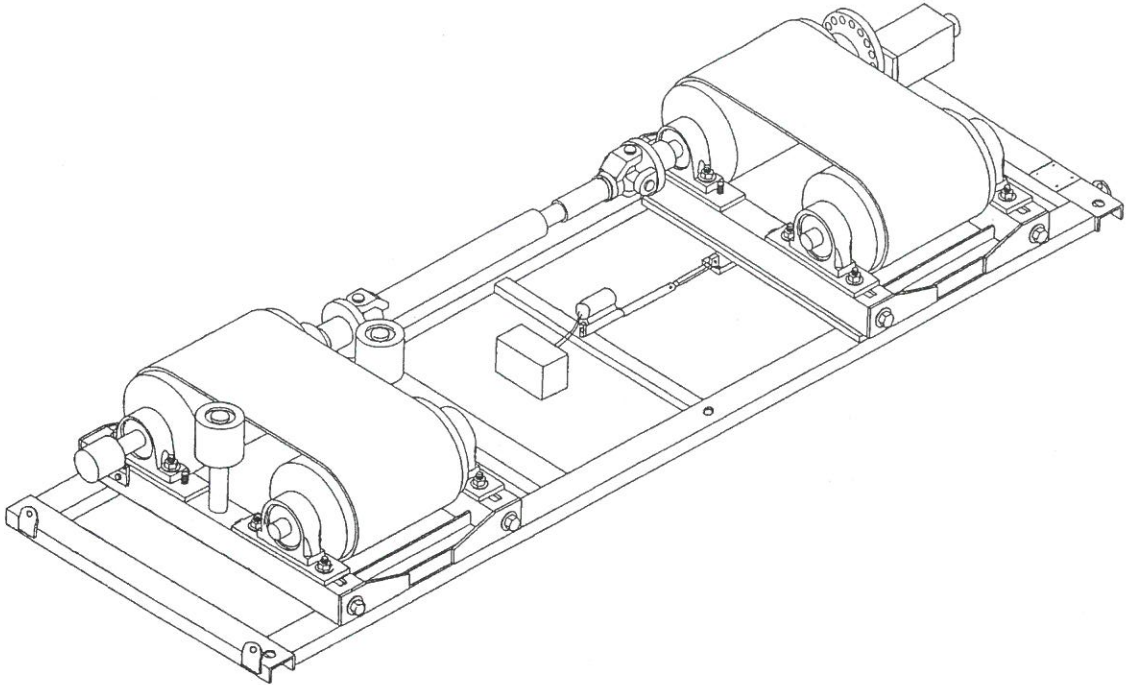
J.F. MAGANA





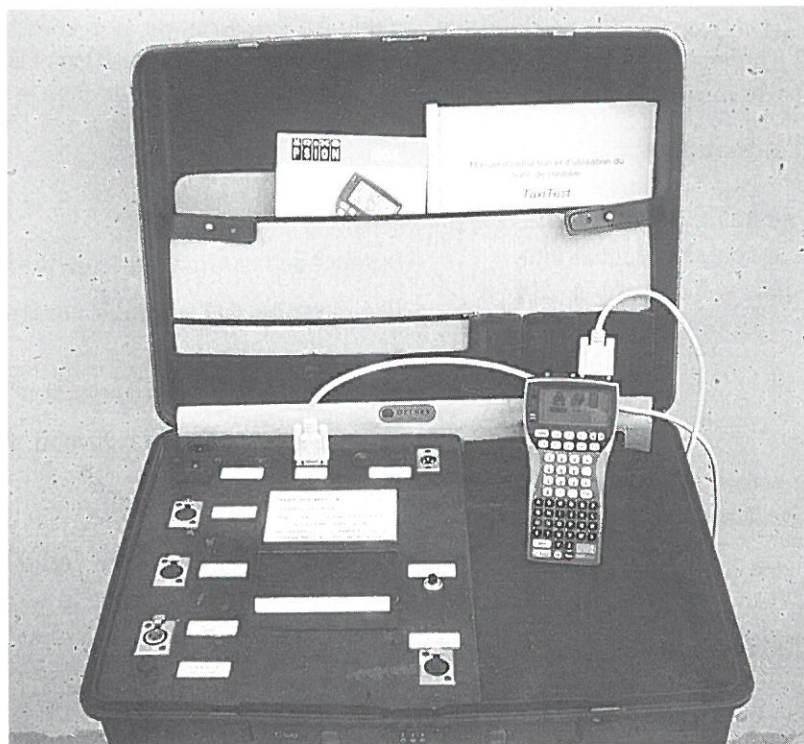
■ N° 6497-1  
**BANC TAXITEST POUR TAXIMETRES**

*Ensemble mécanique*



■ N° 6497-2  
**BANC TAXITEST POUR TAXIMETRES**

*Ensemble électronique*



■ N° 6497-3  
BANC TAXITEST POUR TAXIMETRES

*Photographies du banc complet en service*



■ N° 6497-4





■ N° 6497-5  
**BANC TAXITEST POUR TAXIMETRES**

*Schéma synoptique du logiciel TAXITEST*

